

**ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
ÉVÈNEMENT « CINÉMA SOUS LES ÉTOILES »**

MODIFICATION DE L'HORAIRE DE LA TENUE DE CET ÉVÈNEMENT

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance extraordinaire du 28 juin 2018, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8) et du Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1°), (3°)) afin de permettre la tenue de l'évènement « Cinéma sous les étoiles », au parc Saint-Gabriel, le 17 juillet 2018, de 19 h à 23 h, reporté au 19 juillet 2018, aux mêmes heures, en cas d'intempéries.

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h.

Le présent avis remplace celui au même effet paru le 17 mai 2018.

Montréal, le 28 juin 2018



La secrétaire d'arrondissement
Caroline Thibault, avocate